

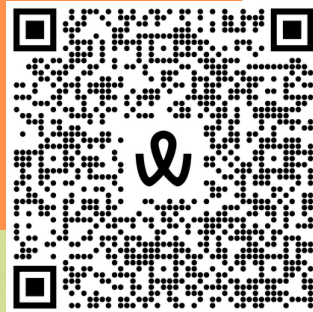
LIVRET-JEUX JE DÉCOUVRE ORGERUS



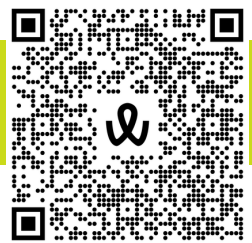
Salut ! Moi c'est Pirouette !
Explorons ensemble Orgerus !

Utilise le plan de la ville pour t'aider à t'orienter !

Tu trouveras également certaines réponses en t'appuyant sur le guide Wivisites d'Orgerus !
Scanne le QR Code !



ÉTAPE 1 : Bienvenue à Orgerus



1- Découvre comment s'appelait le territoire d'Orgerus avant l'an mille, en déchiffrant le rébus !

(Il s'agit du nom d'une ancienne paroisse et actuellement un lieu-dit à Orgerus).

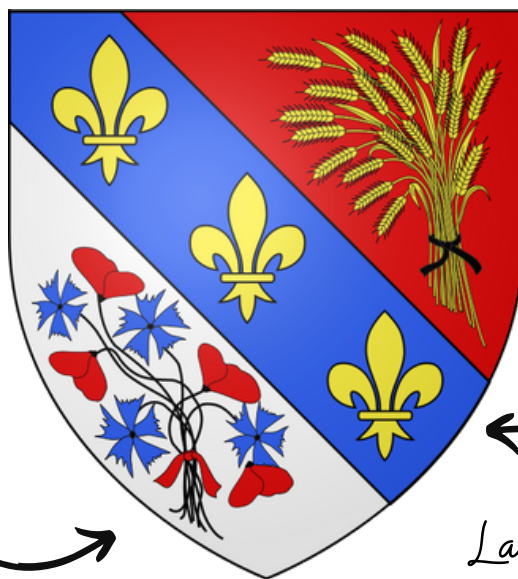


2- Comment appelle-t-on les habitants et habitantes d'Orgerus ?



Le savais-tu ? Les armes d'Orgerus se composent ainsi :

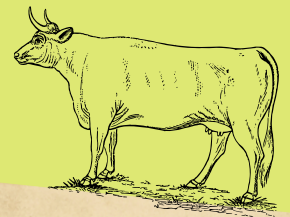
Le bouquet de coquelicots et de bleuets fait référence à Béatrix (comtesse de Dreux), dame des Orgereux et de la châtellenie d'Orgerus au XIII^e siècle.



Le bouquet d'orge fait référence au nom même d'Orgerus.

La bande d'azur fait référence aux fleurs de lys d'or, qui sont le symbole des armes traditionnelles de l'Île-de-France.

ÉTAPE 2 : Place de la mairie

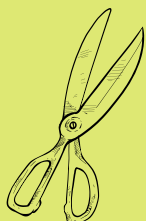
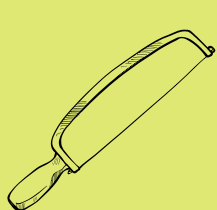


1- Comment appelle-t-on le lieu dans lequel les animaux pouvaient boire de l'eau (celui d'Orgerus se trouvait derrière la mairie) ?

.....

2- Quels commerçants et artisans étaient présents autrefois à Orgerus ?

.....



ÉTAPE 3 : Le château et le lavoir des lfs



Passes devant le Château des lfs,
pour te rendre dans l'un des
lavoirs de la commune !

1- Retrouve le nom de la rivière qui irrigue le territoire d'Orgerus en déchiffrant le code !

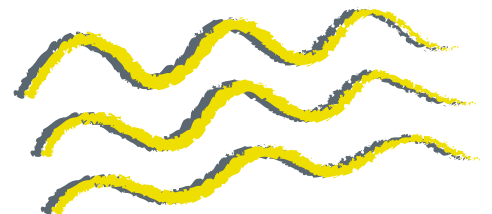
F **+** **★** **X** **💧** **N** **⊗** **I** **+** **+** **★**

.....

+ = L **★** = E **💧** = A **⊗** = V

2- Quels sont les ruisseaux qui traversent ou naissent dans la commune ?

.....



ÉTAPE 4 : Le château d'Orgerus

Pour te rendre à l'emplacement de l'ancien château d'Orgerus, déchiffre le message suivant, grâce au code "cassette", et trouve le nom de l'impasse !

$$K = 7$$

23 - 8 - 8 - 1 - 1

26 - 1 - 15

9 - 23 - 14 - 14 - 11 - 10 - 10 - 5 - 1 - 14 - 15



Une fois que tu aperçois les deux piliers qui marquent "l'entrée du parc du château", tu y es !



Le château, construit au XVI^e siècle, comportait deux ensembles accolés, séparés par un fossé et reliés par un pont en escalier. De cet ensemble, il ne subsiste plus que la tour de droite transformée en maison d'habitation et la partie qui y est attenante.

ÉTAPE 5 : L'église Saint-Pierre



Le savais-tu ?

A partir des Xe et XIe siècles, la plupart des cimetières se trouvaient collés aux églises. Puis, au XVIIIe siècle, pour des raisons d'hygiène, pour éviter les épidémies et par manque de place, on décide de les déplacer loin du centre des villes et villages.

1- Observe les piliers de l'entrée de ce château et découvre le nom de ce dernier !



2- De quelle nationalité était le propriétaire et commanditaire de ce château ?



ÉTAPE 6 : La gare Orgerus Béhoust

Repère avec ton œil de lynx les 5 différences entre ces deux photos de la gare d'Orgerus !





**Tu as terminé !
Bravo à toi !**



Wouaaaaah ! Bravo pour ce beau parcours !
J'espère que tu as aimé te balader à Orgerus !



FIN DU PARCOURS



Pour te récompenser de cet exploit, nous t'offrons un badge de Pirouette
D'ailleurs, plusieurs badges sont à collectionner !
Récupère-le à l'Office de Tourisme ou chez les commerçants
partenaires (liste à retrouver sur www.tourisme-pays-houdanais.fr).

Étape 1: 1/ Béconcelle. 2/ Orgersussien.nes. Étape 2: 1/ Abreuvoir. 2/ Tailleurs, cordonniers,
charpentiers, bourreliers. Étape 3: 1/Flexanville. 2/ Rü du moulin de l'étang, ru des Abesses,
ru de l'Aunay. Étape 4: Allée des marronniers. Étape 5: 1/ Montplaisant. 2/ Allemand. Étape

6 : Cheminée, flèche, panneau jaune, panneau "Orgerus Behoust", composteur jaune.

Page de notes

A page of notes with ten horizontal dashed lines for writing. The lines are evenly spaced and extend across the width of the page.



OFFICE DE TOURISME DU PAYS HOUDANAIS

4 place de la Tour - 78550 HOUDAN

01 30 59 53 86

contact@tourismepayshoudanais.fr

www.tourisme-pays-houdanais.fr



HORAIRES D'OUVERTURE

Du 1er avril au 30 septembre du mardi au vendredi de
10h

à 12h30 et de 15h à 18h et le samedi de 10h à 12h30
et de 14h à 18h.

Du 1er octobre au 31 mars du mardi au samedi de 10h à
12h30 et de 15h à 17h.